



FICHE OPÉRATION  
**ESPÈCES  
ENVAHISSANTES**



MISE À JOUR : 16.04.2021

**FICHE OPÉRATION 14A.1**

# ANIMATION TERRITORIALE ESPÈCES ENVAHISSANTES

**RÉSULTAT ATTENDU | 14**

Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

**ACTIVITÉ | 14A**

Coordination et animation territoriales.

**OBJECTIFS**

Cette opération consiste à assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème espèces envahissantes dans les trois PTOM. Pour assurer cette mission, chaque chef de file (CEN, STE et DIREN) a recruté et mobilisé un animateur, placé sous sa responsabilité.



**BUDGET** **956 617 € (114 154 733 XPF)**

ACTION		TERRITOIRE					AVANCEMENT			
		NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
14A.1.1	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Espèces envahissantes	■					██████████			
14A.1.2	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Espèces envahissantes			■			██████████			
14A.1.3	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Espèces envahissantes		■				██████████			



Financé par  
l'Union européenne

## CONTEXTE

### DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION DU PROJET INTEGRE, LES TERRITOIRES ONT DEMANDÉ QUE DES PERSONNES DÉDIÉES AU PROJET SOIT PLACÉES AU SEIN DES STRUCTURES THÉMATIQUES CONCERNÉES PAR LE PROJET.

L'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème espèces envahissantes sur les trois PTOM par chaque chef de file (DAVAR, DIREN et STE) permet de : élaborer avec toutes les parties prenantes un plan d'action qui corresponde aux besoins des acteurs et réponde aux enjeux des territoires ; créer un climat favorable (relations de

confiance, d'échanges et de respect avec les partenaires) et une dynamique projet ; susciter l'adhésion des partenaires du projet aux actions et créer une vision commune du projet ; mobiliser les acteurs sur la durée autour d'un projet commun ; rendre plus efficace le suivi des activités sur les territoires en mettant en place des instances d'échange et de suivi des avancées du projet ; améliorer les méthodes de travail (amélioration des connaissances/perfectionnement des techniques/formations/capitalisation des expériences/développement de partenariats) ; assurer une communication efficace à toutes les échelles et la lisibilité du projet ; valoriser le projet et capitaliser les connaissances au fur et à mesure pour assurer une pérennisation des activités mises en œuvre dans le cadre du projet ; valoriser la coopération régionale en encourageant la coopération des acteurs de « son » territoire avec ceux des autres territoires et du Pacifique.



## SYNTHÈSE

**L**a mise en place au sein des chefs de file des animateurs permet d'assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème.

En Nouvelle-Calédonie, 4 cahiers des charges ont été développés et validés. Les appels d'offres ont permis de réceptionner 12 offres qui ont été analysées et ont permis la sélection de 3 prestataires et la signature de 2 contrats. Ce semestre a été marqué par le départ de l'animateur territorial au mois de septembre, mais l'équipe s'est rapidement reformée avec son remplacement par l'ancienne assistante de projet. Au cours de

ce semestre ce sont au total 28 réunions d'information qui ont été animées avec environ 300 participants (80 élus des mairies ou coutumiers/10 membres d'associations /220 habitants de tribu).

La Polynésie française n'a pas souhaité recruter un animateur pour l'ensemble de la gestion du thème 4 au travers du budget alloué par le programme PROTEGE. C'est un agent de la Direction de l'environnement qui, en tant que chef de file du thème 4, assure cette coordination. Le temps dédié à ce travail est estimé à plus de 20% du temps de travail de l'agent concerné. Un « animateur » a été recruté pour le suivi et la mise en œuvre de l'opération 13B.3 et dont le détail est reporté au sein de la rubrique récapitulative de l'action 14A.1.3.

À Wallis et Futuna, deux missions ont été menées sur Futuna, des échanges réguliers ont eu lieu avec l'équipe PROTEGE ainsi que les experts de l'ONG Island Conservation, le prestataire retenu pour soutenir le STE pour les opérations d'éradication. Trois agents techniques ont été recrutés afin de soutenir les activités sur le terrain. De manière transversale, beaucoup d'échanges ont eu lieu lors de ce semestre. Les réunions inter-PTOM ont mobilisé les animateurs des territoires, pour discuter des problématiques et des besoins spécifiques à chacun afin de travailler ensemble sur des solutions communes et adaptées à chaque territoire. Des coopérations ont été nouées dès que les intérêts étaient réciproques, partagés et que les moyens le permettaient.

## CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



**3 AGENTS TECHNIQUES RECRUTÉS**



**DÉCOUVREZ L'ACTION DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE (CEN NC)**

[youtu.be/f6olXQk\\_br0](https://youtu.be/f6olXQk_br0)



**4 CAHIERS DES CHARGES DÉVELOPPÉS**



**DÉCOUVREZ L'ACTION DE LA DIRECTION DES SERVICES DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT ET DE LA PÊCHE DE WALLIS ET FUTUNA (DSA WF) |**

[youtu.be/WpcWZ9hSSJ8](https://youtu.be/WpcWZ9hSSJ8)

## PERSPECTIVE

Les actions d'animation territoriale doivent se poursuivre tels que le prévoit les contrats de services signés entre le PROE et les institutions pour la durée du projet. Les animatrices travaillent avec les coordinateurs/trices territoriaux et le coordonnateur thématique espèces envahissantes.

Sur la prochaine période les animatrices continueront les concertations auprès des communautés afin de présenter les actions prévues. L'objectif de cette concertation est d'informer les populations quant aux opérations à venir afin d'obtenir leur plein adhésion. À la suite de la contractualisation entre le PROE et des prestataires, les animatrices participeront au travail sur le terrain.

Enfin, avec le démarrage effectif d'un nombre grandissant d'actions, la mission d'animation territoriale confiée au chef de file devrait voir un volet « communication » renforcé.



## AVANCEMENT DES ACTIONS

### COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME ESPÈCES ENVAHISSANTES (NC)

#### ACTION 14A.1.1

Les activités de coordination du projet se déroulent en continu durant toute la période, avec entre autres : la planification des activités, des réunions et des missions de terrain, le suivi budgétaire, la rédaction et la diffusion de cahiers des charges, la rédaction des contrats avec les prestataires et les réunions de cadrage, la création et diffusion de supports de communication, de cartographie, etc. Concernant l'animation des échanges et la coordination des acteurs du projet au niveau du territoire, les réunions se sont poursuivies ce trimestre avec les mairies, auprès des

#### Des instances d'échanges rendent plus efficace le suivi des activités sur les territoires

conseils coutumiers, des associations de gestion proches des zones prioritaires, des districts et des tribus. Les réunions animées par l'animatrice territoriale sont principalement celles qui ont lieu en mairie et aux aires coutumières. Des échanges réguliers et des réunions de coordination se sont tenues sur la période par l'équipe PROTEGE du CEN ou le reste de l'équipe du Pôle Espèces Envahissantes, avec les autres projets locaux en cours

incluant la régulation des ongulés envahissants, en particulier avec le projet « REPRISE » à Houailou où une réunion a été tenue sur les aspects régulation ainsi que d'autres échanges avec la cheffe de projet. Une réunion et

des échanges ont eu lieu également avec Pierre Genthon (13/11/2020) qui travaille sur la mesure de l'impact de plusieurs facteurs, dont les ongulés envahissants, sur l'érosion à Touhu.

### COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME ESPÈCES ENVAHISSANTES (WF)

#### ACTION 14A.1.2

Durant le semestre, l'animatrice PROTEGE EEE a participé :

- aux réunions hebdomadaires du Service Territorial de l'Environnement afin d'échanger sur les actions du STE et de PROTEGE,
- aux réunions PROTEGE avec le coordinateur territorial et les 4 animateurs thématiques pour faire le point sur l'avancé des actions et la transversalité,
- à de nombreuses réunions téléphoniques avec le coordinateur thématique régional,
- aux réunions hebdomadaires avec Island Conservation,
- aux réunions de restitution des diagnostics de village sur Wallis.

En août 2020, l'animatrice PROTEGE a participé aux diagnostics villages organisés par le Service Territorial de l'Environnement sur Futuna. Les visites de villages ont permis d'inventorier des espèces exotiques envahissantes sur des sites non connus. Le résultat de ces

inventaires a contribué à la rédaction de la liste des espèces prioritaires et de conventions avec les villages pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Pendant sa mission sur Futuna l'animatrice a participé aux recrutements des agents en tant qu'observatrice :

- à l'épreuve sportive des candidats au poste d'agent technique et aux entretiens oraux sur Futuna,
- à la sélection sur dossier puis aux entretiens oraux avec les candidats au poste d'agent technique sur Wallis.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, les trois agents techniques ont pris leurs fonctions au sein du Service Territorial de l'Environnement pour deux ans afin d'appuyer l'animatrice PROTEGE dans la mise en place des actions : Anthony TALBONE et Grégory HOLOKAUKAU pour Wallis et à Sikula FAKATIKA pour Futuna.

Pour leur prise de poste début septembre, une formation a été organisée par l'animatrice EEE afin de présenter le projet, les actions prévues et les méthodes de lutte contre les espèces envahissantes sur trois jours. L'équipe « Espèces exotiques envahissantes » de Wallis et Futuna a participé en



septembre à la formation sur la gestion participative des ressources naturelles dans le cadre du Thème 2 « Pêche côtière et aquaculture ». La formation a permis à l'équipe de se former aux méthodes de gestion participative et de préparer une stratégie de concertation pour le projet d'éradication du rat sur les îlots et pour la biosécurité.

Participation de l'animatrice PROTEGE à la formation sur l'inclusion sociale. Participation de l'équipe « Espèces exotiques envahissantes » à la formation sur la prise de photos et de vidéos (16/10).

Mission à Futuna du 16 au 20 novembre. Visite des sites et prise de points GPS pour cartographie. Rencontre avec les chefs des villages de Taoo, Vele et Malae pour présentation des projets de restauration. Participation de Sikula, l'agent technique EEE de Futuna à la préparation de plants pour la restauration des sites après éradication des EEE.

Concertation avec les trois chefs de villages bénéficiaires des projets : le Tia'foi, ministre du village de Taoo, pour le projet du Mt Puke, le Sa'atula pour le projet de restauration de la rivière de Malae et le Fainuvele pour le projet de restauration du site de la pointe Vele.

Plusieurs réunions de travail entre l'animatrice, Dominic Sadler et David Moverley du PROE ont eu lieu afin de discuter de la méthodologie sur la gestion des plantes envahissantes et la restauration de sites à haute valeur de biodiversité.

## COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME ESPÈCES ENVAHISSANTES (PF)

ACTION 14A.1.3

La Polynésie française n'a pas souhaité recruter un animateur pour l'ensemble de la gestion du thème 4 au travers du budget alloué par le programme PROTEGE. Un agent de la Direction de l'environnement, en tant que chef de file du thème 4, assure cette coordination. Il est donc l'interlocuteur privilégié du PROE pour l'ensemble du programme et assure le bon déroulement des actions conformément au projet initial établi par la Polynésie française. Le travail porte sur la rédaction de synthèses (bilans mensuels, bilans semestriels, bilans financiers...) impliquant un reporting régulier, la relecture de documents (cahiers des charges, appels d'offres, conventions, présentations...) et la participation à diverses réunions (CCT, analyses des offres...). Il s'agit également d'assurer la bonne coordination entre les principaux intervenants de ce thème (Direction de l'environnement, Direction de la biosécurité, Direction de la culture et du patrimoine ainsi que le Ministère en charge de culture et de l'environnement). Un « animateur » a été recruté pour le suivi et la mise en œuvre de l'opération 13B.3.

### Il s'agit d'assurer la bonne coordination entre les principaux intervenants de ce thème

Le contrat de cet agent a pu être finalisé le 15 janvier 2020 et une convention cadre a été signée entre la Direction de la culture et du patrimoine et la Direction de l'environnement le 22 janvier 2020. Recruté par la Direction de l'environnement, cet écologue travaille dans les locaux de la DCP à Raiatea (Opoa) en étroite relation avec ce service qui est gestionnaire du « Paysage culturel Taputapuātea » inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

À l'issue de la première année de travail, l'agent recruté a pu se faire connaître et prendre contact avec les différents et

nombreux acteurs du programme à Raiatea. Le travail à distance est opérationnel et les échanges fréquents, permettent de s'assurer de la

bonne mise en place des procédures de travail (Diren, DCP, PROE, coordinatrice territoriale).

Un déplacement de l'écologue sur Tahiti a eu lieu du 05 au 07 juillet 2020 et il a reçu à Raiatea la coordinatrice territoriale les 12 et 13 octobre. Cela aura été l'occasion de découvrir les locaux de la DCP Ōpōa, visiter les sites DCP dans la vallée d'Aratāo, rencontrer le maire de la commune de Taputapuātea, visiter la pépinière communale et rencontrer le responsable de la Direction de l'agriculture de Raiatea.

